



## Championnat de ligue de Sprint AURA du 11 septembre à Guilhaud-Granges Informations Générales

### Accès au centre de course : Lat Long 44.9382 4.8828

Des travaux routiers sont en cours sur les voies le long des bords du Rhône, l'accès au centre de course et aux parkings ne peut se faire uniquement que par le rond-point à l'Ouest du centre de course : croisement rue Pierre Curie/ rue Henri Dunant.

Fléchage à l'entrée Est de Guilhaud-Granges au pied du pont Frédéric Mistral

Voir plan de l'arène et l'annonce de course.

### Zone de course :

L'ensemble de la commune de Guilhaud-Granges, zones urbaines, parcs, complexes sportifs etc... est en zone de course. Seul le strict itinéraire balisé, bleu/blanc, vers le départ est autorisé aux coureurs.

### Traversées de chaussées :

Les coureurs doivent respecter strictement le code de la route.

Plusieurs traversées de chaussées avec des signaleurs. Le respect des consignes des signaleurs est impératif.

Les signaleurs relèveront le numéro de dossards des coureurs en cas d'infraction.

### Quarantaine :

La quarantaine sera ouverte dès 8h15, l'heure limite d'entrée en quarantaine est fixée à 9h00 précise. Et ce pour **tous** les coureurs.

Les coureurs arrivant en retard à la quarantaine seront refusés.

Les coureurs non pointés l'entrée de la quarantaine seront refusés au départ.

Sortie de quarantaine et pointage à H-8. Pas d'appel des coureurs, ceux-ci étant responsable de leur horaire.

5mn maxi en trottinant paisiblement pour se rendre au départ. Appel à H-3

Les téléphones et autres moyens de communications sont interdits dans la quarantaine.

L'arrivée des circuits et la quarantaine étant proches l'une de l'autre, une large zone tampon, destinée à interdire toute communication sera mise en place. Tout coureur franchissant, à quelque moment que cela soit, les limites de la zone interdite sera disqualifié.

Dépose des sacs coureurs à l'intérieur de la quarantaine avec étiquette portant le numéro de dossard du coureur. (Étiquette fournie avec les dossards). La récupération des sacs coureurs se fera du côté de la Gec, avec le dossard. Voir le plan de l'arène

L'organisation ne fournira pas les épingles pour les dossards, aux coureurs de les prévoir.

Rappel article 2.5 du RC

### Article 2.5 - Quarantaine

L'organisateur doit mettre en place, une zone de quarantaine, réservée aux coureurs, sur les qualifications et la finale pour les coureurs qualifiés. La durée de celle-ci ne peut excéder une heure avant le premier départ. Tous les moyens de communication avec l'extérieur y sont interdits.

Elle doit comprendre : des toilettes, une zone d'échauffement et un espace abrité en cas d'intempéries.

L'organisateur doit prévoir un transfert des sacs des coureurs en dehors de la quarantaine, afin que ceux-ci puissent les récupérer après leur course.

Les heures d'ouverture et fermeture de la quarantaine doivent être précisées par avance aux concurrents.

**Tout coureur en retard ne sera pas accepté.**

